



Description des sites touristiques dans les mangroves et les milieux adjacents du site Ramsar 1017 au Bénin



Élaboré et rédigé par:

Elie PADONOU

Avec la collaboration de:

Calèb B. BABATUNDE et Grâce M. HOVOZOUNKOU

Rapport produit dans le cadre du projet : **Energie solaire et biotechnologies pour les femmes entrepreneurs dans les mangroves du site Ramsar 1017 au Bénin (SEWomen)**





Énergie solaire et biotechnologies pour les femmes entrepreneurs dans les mangroves du site Ramsar 1017 au Bénin (SEWomén)

Subvention CRDI N° 109625-001

*Université d'Abomey-Calavi (UAC) – Bénin
Laboratoire d'Ecologie Appliquée (LEA-UAC) – Bénin*

Lieu d'exécution du projet : République du Bénin

Description des sites touristiques dans les mangroves et les milieux adjacents du site Ramsar 1017 au Bénin



- Juillet 2022 -

Elie PADONOU (Chef Projet)

Avec la contribution de
Calèb B. BABATUNDE
Grâce M. HOVOZOUNKOU

Conception & Mise en page
Farris OKOU

Remerciements

Ces travaux ont été réalisés grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international, établi à Ottawa, au Canada.

Avertissement

Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil des gouverneurs.

Citation

Padonou, E., Babatunde, C. B., Hovozounkou, G. M., Okou, F.A.Y., Sinsin, B., 2022. Description des sites touristiques dans les mangroves et les milieux adjacents du site Ramsar 1017 au Bénin. Bénin. 54 pp.

Photos de couverture

Avant: Sculpture des adeptes des divinités, Articles de poterie, Femmes adaptées de la divinité « Mami », Entrée du temple de python, Bouche du Roy, Porte du Non Retour.

Arrière: Zone d'extraction de la saumure à Ouidah.

- LEA-SEWOMEN -

Table des matières

Liste des tableaux	6
Liste des figures	6
Liste des photos	7
Introduction	11
Objectifs	13
Description du site Ramsar 1017	15
Situation géographique.....	15
Climat et Sol du site Ramsar 1017.....	16
Végétation et faune de la plaine côtière.....	16
Aspects humains	17
Description du potentiel traditionnel et historique des milieux adjacents du site Ramsar 1017	19
Poterie	19
Sculpture sur bois.....	20
Temple de python.....	20
Maison du Brazil « Casa do Brasil »	21
Forêt sacrée de Kpassè.....	21
Mémorial ZOMACHI	23
La route de l'esclavage.....	24
Place CHACHA ou Place des enchères	24
Arbre de l'oubli.....	25
Case Zomaï.....	25
Mémorial de souvenir (Fosse commune)	26
Arbre du retour.....	26
Porte du Non Retour.....	27
Fort français et portugais	27
Cultes, rites et animations folkloriques des milieux adjacents du site Ramsar 1017 ...	29
Fête « NONVITCHA »	32
Lâchers de tortues	32

Potentiel écotouristique des mangroves du site Ramsar 1017	35
Plans d'eau.....	35
Mangroves et prairie marécageuse.....	36
Bouche du Roy	38
Saliculture	39
Pêche traditionnelle, plages et fumage de poisson	40
Maraichage et élevage des bovins dans les cocoteraies	41
Etablissements d'hébergement, de relaxation et de restauration	45
Conclusion	49
Références bibliographiques.....	51

Liste des tableaux

<i>Tableau 1</i> : Quelques Hôtels, Auberges et Restaurants	47
-------------------------------------------------------------------	----

Liste des figures

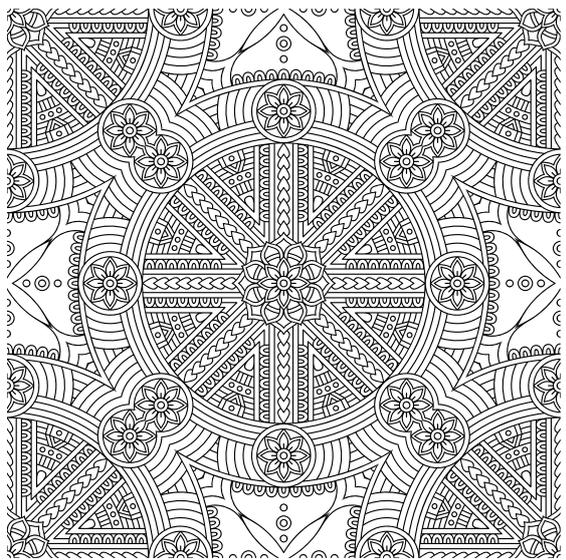
<i>Figure 1</i> : Carte de la situation géographique du site Ramsar 1017	15
--------------------------------------------------------------------------------	----

Liste des photos

Photo 1 : Articles de poterie	19
Photo 2 : Sculptures.....	20
Photo 3 : Entrée du temple de python	20
Photo 4 : Exposition des objets d'art.....	20
Photo 5 : Bâtiment de la Casa do Brasil.....	21
Photo 6 : Arbre de la réincarnation du roi KPASSE	22
Photo 7 : Maison de la divinité Hêviosso.....	22
Photo 8 : Maison des serpents	22
Photo 9 : Entrée de la forêt	22
Photo 10 : Arbre d'Iroko de plus de 400 ans.....	22
Photo 11 : Sculpture des adeptes des divinités.....	23
Photo 12 : Déplacement des esclaves vers Ouidah pour la vente	23
Photo 13 : Arrivée des esclaves à la plage de Ouidah pour l'embarquement vers l'Amérique	23
Photo 14 : Symbole de l'unité	23
Photo 15 : Place CHACHA (en rénovation)	24
Photo 16 : Maison de marquage au fer des esclaves	24
Photo 17 : Emplacement de l'arbre de l'oubli	25
Photo 18 : Etat des esclaves dans la case close	25
Photo 19 : Monument de la case close.....	25
Photo 20 : Emplacement de la fosse commune	26
Photo 21 : Mur de lamentations	26
Photo 22 : Arbre de retour	26
Photo 23 : Porte du non retour.....	27
Photo 24 : Fort portugais.....	27
Photo 25 : Fort français ou monument aux morts	27

Photo 26 : Divinité « Achina »	29
Photo 27 : « Fâ ».....	29
Photo 28 : Egungun.....	29
Photo 29 : Adeptes de la divinité « Dan ».....	29
Photo 30 : Tam-tam des orphelins.....	30
Photo 31 : Adeptes de la divinité « Mami ».....	30
Photo 32 : Adeptes de la divinité « Kokou ».....	30
Photo 33 : Divinité « Lègba »	30
Photo 34 : Zangbéto.....	31
Photo 35 : Kpodji	31
Photo 36 : Adeptes de « Sakpata ».....	31
Photo 37 : « Kaléta ou Caléta »	31
Photo 38 : Adeptes de Lissa.....	31
Photo 39 : Siège fédéral de NONVITCHA à Grand Popo	32
Photo 40 : Tortue terrestre sur la plage de Bopa	32
Photo 41 : Lâchers des tortues à Grand Popo	33
Photo 42 : Tortue olivâtre (<i>Lepidochelys olivacea</i>) sur la plage à Grand Popo	33
Photo 43 : Cours d'eau des zones de mangroves.....	35
Photo 44 : Végétation des écosystèmes de mangroves.....	36
Photo 45 : Basse prairie à <i>Paspalum vaginatum</i>	36
Photo 46 : Racines échasses des palétuviers.....	36
Photo 47 : Aigrette ardoisée sur prairie marécageuse à Avlo.....	37
Photo 48 : Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) à Kpétou	37
Photo 49 : Colonie de Sternes caugek (<i>Thalasseus sandvicensis</i>) à Grand Popo	37
Photo 50 : Tortue Luth (<i>Dermochelys coriacea</i>	37
Photo 51 : <i>Genetta genetta</i>	37

Photo 52 : Bouche du Roy de Grand Popo	38
Photo 53 : Zone d'extraction de la saumure à Ouidah	39
Photo 54 : Dispositif traditionnel d'extraction de la saumure	39
Photo 55 : Foyer traditionnel de chauffage de la saumure.....	39
Photo 56 : Foyer solaire pour chauffage de la saumure	39
Photo 57 : Piège à crabe bleu dans la mangrove.....	40
Photo 58 : Crable bleu (<i>Callinectes sapidus</i>).....	40
Photo 59 : Jet des filets à grande maille.....	40
Photo 60 : Plage de Grand Popo.....	40
Photo 61 : Scène de plage à Grand Popo	40
Photo 62 : Dispositif traditionnel de fumage de poisson.....	41
Photo 63 : Dispositif de fumage utilisant l'énergie solaire.....	41
Photo 64 : Compostage.....	42
Photo 65 : Arrosage des planches.....	43
Photo 66 : Pastèque (<i>Colocynthis citrulldus</i>).....	43
Photo 67 : Elevage des bovins sous les cocotiers à Ouidah	43
Photo 68 : Piscine d'hôtel à Ouidah	45
Photo 69 : Domaine de restauration dans un hôtel de Ouidah	46
Photo 70 : Zone de relaxation donnant vue sur la mer à Ouidah	46
Photo 71 : Centre culturel de Rencontre International à Ouidah.....	46
Photo 72 : Jardin fort français	47



Introduction

Depuis la moitié du XX^e siècle, le tourisme a suscité un intérêt croissant et est aujourd'hui considéré comme un secteur de développement économique dans plusieurs pays en développement comme dans les pays développés. En effet, il contribue à hauteur de 9-10% au PIB mondial et représente une source pourvoyeuse d'emplois (UNWTO, 2015; Dournel, 2017). Le tourisme est hissé au troisième rang au niveau international des plus grandes industries d'exportation, après l'exportation des produits chimiques et du carburant (Bamba et al., 2019). Pour Sokpon et al. (2018), c'est un secteur à croissance comparable à l'agriculture. Les activités touristiques représentent 9% d'emplois et contribuent à 30% aux exportations de service dans le monde (UNWTO, 2015). Le nombre de touristes internationaux était estimé à 1 milliard en 2012 et devrait atteindre 1,8 milliards à l'horizon 2030 (Ramsar, 2012). Ainsi, le tourisme se positionne comme un secteur indéniable dans l'économie mondiale.

Dans le contexte de la conservation des ressources naturelles et face à la croissance du tourisme international, les sites naturels sont portés par le développement économique du secteur touristique, l'écotourisme qui est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales (Tardif, 2003). L'écotourisme est en effet présenté comme une forme de tourisme durable écologique favorisant l'environnement, la compréhension, l'appréciation et la conservation (Ecotourisme Association of Australia, 1992). Il fait partie des secteurs à croissance considérable, soit 7 % des exportations totales des biens et services (OMT, 2005).

Le Bénin possède diverses potentialités touristiques et écotouristiques. Les plus exploitées sont entre autres : le Musée da Silva de Porto-Novo, la route de l'esclavage, la Grotte mariale de Dassa, la chute d'eau de Kota, la cascade de Tanougou, les mamelles de Savè, les belvédères de Koussougou à Boukoubé, le parc national de la Pendjari et le parc

national du W (Sokpon et al., 2018). Selon le rapport du CES (2010), le Bénin accueille environ 200000 touristes/an moyennant ainsi des recettes estimées à 58 milliards qui contribuent à hauteur de 3% au PIB du pays (Principaud, 2004). Même si la complexité des équilibres naturels et la fragilité des écosystèmes naturels font un consensus sociétal, il n'en reste pas moins vrai que ces écosystèmes sont devenus des sites touristiques incontournables. Les mangroves sont des écosystèmes dynamiques caractéristiques des régions côtières, lagunaires et subtropicales (Giri et al., 2015). Elles présentent un environnement attrayant grâce à la variété incroyable de ses composantes physiques (paysages) et sa composition biologique (faune et flore). Comme partout ailleurs, les mangroves offrent une diversité de produits et services aux populations des régions côtières du Bénin. Et de ce fait, elles sont enclines à plusieurs menaces dont la principale est liée aux activités anthropogéniques. Ces activités se traduisent entre autres par le prélèvement massif du bois énergie, l'expansion des superficies cultivées, l'urbanisation, l'installation des acadja (système traditionnel de capture des poissons), l'utilisation des pesticides et la surexploitation des ressources. A ces éléments s'ajoutent les variations climatiques qui se traduisent par un déficit pluviométrique et une répartition inégale des pluies. En conséquence, on assiste à une fragmentation de l'habitat qui se traduit par une réduction de l'espace vital de certaines espèces avec comme ultime conséquence leur disparition. Des enquêtes socio-économiques ont déjà révélé la disparition d'un certain nombre d'espèces telles que : *Eclipta prostrata*, *Nymphaea maculata*, *Numenius phaeopus*, *Limosa lapponica*, *Limosa limosa*, etc. Cette disparition pourrait conduire à la perte des services procurés par ces espèces mais également réduire l'expansion de la biodiversité au sein de ces écosystèmes. Au regard de ces menaces, le développement d'un cadre de valorisation des mangroves à des fins écotouristiques incluant les populations locales pourrait dans une certaine mesure, contribuer à arrêter ou freiner cette tendance régressive des ressources des mangroves (Sinsin et al., 2018). La recomposition des politiques publiques du Bénin tend, par ailleurs, à redéfinir le rôle des mangroves dans l'écotourisme et l'économie nationale (ECo-BENIN, 2021; Padonou et al., 2021).

Dans certains pays comme la Jamaïque, le Cameroun, le Madagascar, les mangroves sont des écosystèmes intégralement protégés et constituent des sites touristiques indéniables qui contribuent à l'économie nationale et à la création d'emplois (Jonathan, 2009). Au Bénin, les mangroves du site Ramsar 1017 sont progressivement mises en valeur par des activités touristiques qui font découvrir aux touristes l'intérêt d'un tel écosystème et ses richesses (Kiki et al., 2021). Les terroirs adjacents des mangroves portent également un patrimoine culturel/historique riche qui relate l'histoire des civilisations antérieures et traduit à juste titre les valeurs de ces milieux. S'il est clair que les potentialités touristiques que représentent ces écosystèmes font un consensus, il faut également souligner que leur valorisation demeure un défi pour les gestionnaires des ressources naturelles et du gouvernement béninois. Le faible afflux de touristes serait d'une part lié à un manque

d'informations sur les atouts touristiques de ces écosystèmes et des milieux adjacents et d'autre part, au manque de savoir-faire et le manque d'implication de la population locale dans le secteur du tourisme. Le présent document fournit une description du patrimoine naturel des mangroves du site Ramsar 1017 ainsi que les atouts historiques et culturels des milieux riverains pour la valorisation et une gestion durable des mangroves.

Objectifs

L'objectif général de la mission est de promouvoir le développement économique à travers l'émergence d'un secteur touristique axé sur la valorisation des opportunités touristiques des mangroves et des milieux adjacents.

Les objectifs spécifiques étaient de :

- Relever les potentialités écotouristiques des mangroves ;
- Décrire le patrimoine historique et culturel des terroirs adjacents des mangroves ;

Description du site Ramsar 1017

Situation géographique

Le site Ramsar 1017 ou Complexe Ouest couvre l'espace côtier du Sud-Ouest Bénin, soit entre 6°15' et 6°25' de latitude Nord et 1°40' et 2°10' de longitude Est et s'étend sur une superficie de 47 500 ha. Il se situe à cheval entre les départements de l'Atlantique, Mono et Couffo. Cette zone est limitée au Nord par le département du Zou, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Ouest par la République du Togo et à l'Est par le site Ramsar 1018 (**Figure 1**).

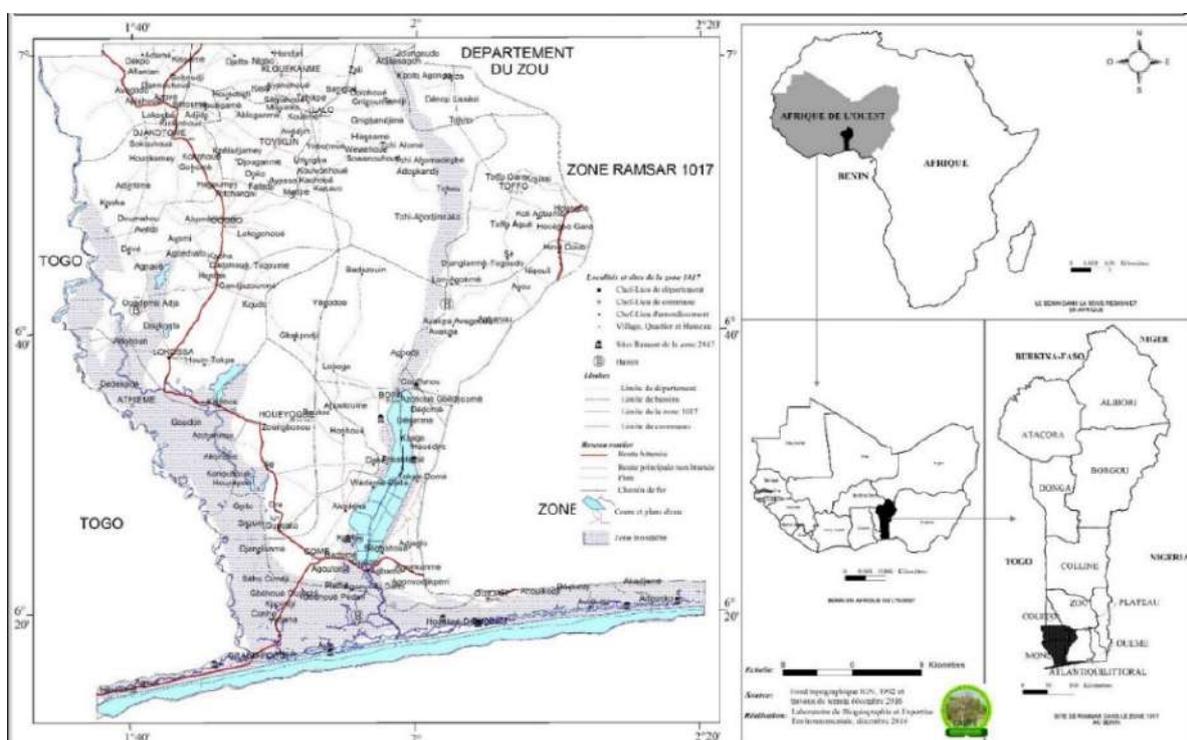


Figure 1 : Carte de la situation géographique du site Ramsar 1017

Climat et Sol du site Ramsar 1017

Le site Ramsar 1017 est incrusté dans la zone guinéo-congolaise, caractérisée par un climat à deux saisons sèches et deux saisons de pluie (Avril-Juillet et Septembre-Novembre) avec un cumul annuel de 900-1300 mm. La température moyenne varie très peu dans le secteur. Elle tourne autour de 27,7°C et 26,5°C en saison des pluies. Les mois les plus chauds sont : février, Mars et Avril avec des journées ensoleillées et chaudes (31-33°C) accompagnées des nuits fraîches (23-24°C). On y rencontre les sols sablonneux, les vertisols, les sols hydromorphes, les sols ferrugineux tropicaux et les sols ferralitiques.

Végétation et faune de la plaine côtière

Le couvert végétal de la plaine côtière est réparti en deux groupes d'écosystèmes : les formations des sols bien drainés (cordons sableux anciens ou récents) et les formations des zones humides. Les cordons sableux sont caractérisés par des jachères composées de fourrés à des stades avancés de colonisation des cordons ou à des stades de dégradation d'une ancienne forêt littorale. On y rencontre les espèces telles que : *Chrisobalanus icaco*, *Chrysophyllum sp.* Sur la plage, on observe une végétation majoritairement composée des herbacées comme *Remirea maritime*, *Ipomea asarifolia*, *Ipomea brasiliensis*. La végétation des mangroves se présente en forme de grande forêt dense assez fermée par endroit. La phytodiversité de la mangrove au Bénin est variée avec notamment une dominance des espèces indicatrices de la mangrove, en l'occurrence *Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans* qui sont toutes vulnérables selon le rapport de l'UICN (2015) pour le Bénin. On y dénombre également d'autres espèces vulnérables à savoir : *Dalbergia ecastyphyllum*, *Machaerium lunatum*, *Sesuvim portulacacifolium*, *Phoenix reclinata*, en danger telles que : la fougère de mangroves (*Acrostichum aureum*), *Conocarpus erectus*, *Typha domingensis* ainsi que d'autres espèces (Sinsin *et al.*, 2018).

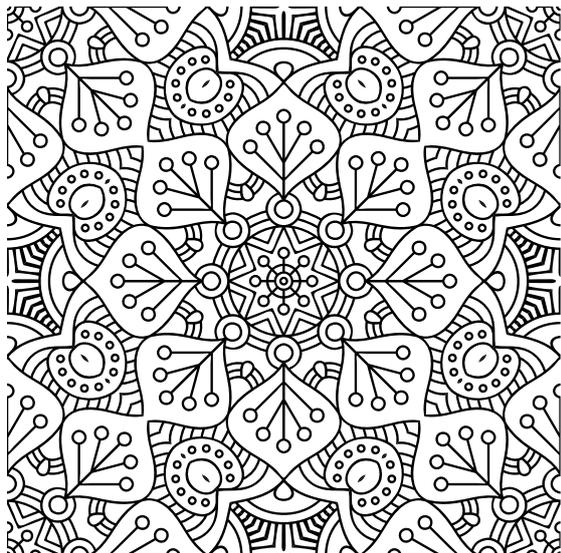
Concernant les ressources fauniques, les mangroves servent également de refuge pour plusieurs espèces animales menacées et constitue un maillon indéniable du parcours de l'avifaune migratrice. Hormis les oiseaux, la composition faunique des mangroves est caractérisée par la présence des reptiles, poissons, crustacées, mollusques, amphibiens et les mammifères. La richesse aviaire des mangroves est évaluée à 116 espèces dont certaines sont spécifiques aux régions de mangroves au Bénin (*Campethera punctuligera* et *Elminia longicauda*). Il faut aussi signaler la présence du chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) qui est une espèce en danger critique d'extinction et d'autres espèces. Les espèces d'oiseaux les plus dominantes sont entre autres *Amauromis flavirostra*, *Numenius phaeopus*, *Himantopus himantopus*, *Chrysococcyx klass*, *Corvinella corvina*, *Dicrurus adsimilis*, *Passer domesticus*, *Ploceus nigerrimus*, etc. Quant aux poissons, la mangrove abrite une diversité variée d'espèces dont *Sardinella maderensis*, *Ethmalosa fimbriata*, *Sarotherodon melanothero*, *Mugil*

cephalus, *Liza falcipinnis* et *Chrysichthys nigrodigitatus* qui sont indicatrices de la mangrove. *Epinephelus aeneus* a été identifiée comme vulnérable sur la liste rouge de l'UICN pour le Bénin. Au total, 21 espèces de serpents ont été identifiées sur les sites de mangroves. Les espèces les plus communes sont *Ramphotyphlops braminus*, les pythons (*Python regius* et *Python sebae*), la vipère (*Bitis arietans*), le cobra (*Naja melanoleuca*) et le varan du nil (*Varanus niloticus*). Il faut aussi noter que quatre espèces de tortues marines fréquentent les côtes du site Ramsar Ouest au Bénin. Il s'agit de la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue Luth (*Dermochelys coriacea*). Concernant les mammifères, il faut souligner que très peu de grands mammifères subsistent dans la zone. Les plus communs sont principalement : sitatunga (*Tragelaphus spekei*), hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), lamantin d'Afrique de l'Ouest (*Trichechus senegalensis*), mammifère marin, le mona (*Cercopithecus mona*), le tantale (*Chlorocebus aethiops tantale*) et les mangoustes (*Atilax paludinosus*, *Herpestes ichneumon*, *Galerella sanguinea*).

Aspects humains

La population du site Ramsar 1017 était estimée à 1 875 281 habitants en 2013, soit 18,74% de la population béninoise. Elle est majoritairement constituée des groupes sociolinguistiques tels que : Fôn, Adja, Houédah, Sahouè, Xwla, Aïzo, Kotafon et Mina. Ces groupes pratiquent diverses régions. La religion traditionnelle (localement appelée *vodoun*) mobilise un grand nombre d'adhérents. Elle regroupe plusieurs divinités dont les plus prépondérantes sont entre autres : « Hêbiosso » ou « Hêviosso » qui représente le dieu du tonnerre ; « Lègba » (dieu de protection) ; « Sakpata » (dieu de la rougeole) ; « Ogou » (dieu du fer) ; « Dan ou Dan vodoun ou Mami » (dieu de la richesse) ; « Zangbéto » (dieu de la sécurité nocturne), etc. En dehors de la religion traditionnelle, on dénombre également des pratiquants de l'animisme, le Christianisme et l'Islam.

Les principales activités économiques sont la pêche, l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agricoles, le commerce et l'artisanat.



Description du potentiel traditionnel et historique des milieux adjacents du site Ramsar 1017

Poterie

Divers produits sont fabriqués à partir de l'argile collectée dans l'arrondissement de Sè, département de Mono. Les articles réalisés (**Photo 1**) sont à divers usages : poterie à utilisation culinaire, conserver l'eau, servir de fourneau, décoration de maison, etc. Ils sont destinés à la commercialisation et au tourisme. Les prix varient selon le service et le produit.



Photo 1 : Articles de poterie

🔗 Sculpture sur bois

Elle est l'art de reproduire des œuvres de variantes natures à partir du bois. Au Bénin, les articles issus de la sculpture également appelés sculptures, ont généralement une signification historique/ traditionnelle et autres. Ils peuvent désigner un trône du roi, des animaux, des hommes, femmes et biens d'autres choses (**Photo 2**).



Photo 2 : Sculptures

🔗 Temple de python

Le temple du python (**Photo 3**) était autrefois une grande forêt sacrée dont une partie a été fragmentée par les colons pour la construction de Basilique de l'Immaculée-Conception de Ouidah, aujourd'hui en face du temple. On y rencontre des objets d'art (**Photo 4**), des stations sacrées telles que : l'arbre d'iroko (*Milicia excelsa*) mort, la jarre renversée, la divinité « Ogou » (dieu de fer), couvent des pythons, cimetière des pythons...



Photo 3 : Entrée du temple de python



Photo 4 : Exposition des objets d'art

L'arbre d'Iroko est un arbre sacré datant de plus de 400 ans. Il reçoit des rituels tous les 10 janvier de l'année pour la protection des « dieux ». La jarre renversée date d'environ deux siècles (200 ans). Elle est retournée une seule fois tous les sept ans par des tradipraticiens pour la purification de la ville de Ouidah. La purification est faite avec l'eau puisée par sept filles vierges ou veuves ménopausées. Le temple est un lieu d'exaucement des vœux. Les touristes font des vœux aux pythons et se purifient avec l'eau dans laquelle sont trempés les pythons.

Maison du Brazil « Casa do Brasil »



Photo 5 : Bâtiment de la Casa do Brasil

La Maison du Brésil ou Maison de Mémoire est un bâtiment administratif du gouverneur brésilien et de la famille afro-brésilienne de Souza. Elle loge aujourd'hui les objets d'art africains contemporains, des costumes traditionnels insolites, des objets de culte *vodoun* et de nombreuses pièces de l'histoire de la traite négrière.

Forêt sacrée de Kpassè

Sacralisée depuis le XVIIe siècle par le roi KPASSE, cette forêt est la maison de nombreuses œuvres caricaturant l'histoire du milieu, des divinités dont « Hêviosso » (dieu de tonnerre) (Photo 7), couvent ou maison des serpents, « Zangbetô » (gardien de la nuit) et des arbres divinisés dont celui qui matérialise la réincarnation du roi KPASSE (Photo 6). La forêt s'étend sur environ 4 ha. Deux grandes cérémonies rituelles s'y déroulent périodiquement, il s'agit d'une part du GOZIN qui concerne toute la population et dure une dizaine de jours. D'autre part, l'intronisation du chef de la collectivité ADJOVI s'y tient. Cette forêt est constituée de trois modules : la zone botanique et zoologique réservée pour la recherche, le musée qui regroupe les différentes divinités en sculpture et les enclos sacrés pour les rituels.



Photo 6 : *Arbre de la réincarnation du roi KPASSE*



Photo 7 : *Maison de la divinité Hêvioosso*



Photo 8 : *Maison des serpents*



Photo 9 : *Entrée de la forêt*



Photo 10 : *Arbre d'Iroko de plus de 400 ans*



Photo 11 : Sculpture des adeptes des divinités

📌 Mémorial ZOMACHI

Traduit de la langue fon, ce qui signifie le feu ne s'éteint pas, le mémorial de Zomachi encore appelé "case de la réconciliation" symbolise la repentance et la réconciliation entre les familles des victimes et les familles des marchands d'esclaves dans la commune de Ouidah, qui fût du XVIe au XIXe siècle, un des centres du commerce triangulaire. Les familles concernées s'y rassemblent le troisième dimanche du mois de Janvier de chaque année pour la réconciliation et des prières en mémoire des victimes de l'esclavage. Le mémorial accueille également la célébration de la fête du vodoun avec des visiteurs venus de divers horizons le 10 Janvier de chaque année. Le mur du mémorial porte des images sculptées décrivant quelques étapes de l'esclavage.



Photo 14 : Symbole de l'unité



Photo 12 : Déplacement des esclaves vers Ouidah pour la vente



Photo 13 : Arrivée des esclaves à la plage de Ouidah pour l'embarquement vers l'Amérique

La route de l'esclavage

Patrimonialisée au début des années 90 par les autorités béninoises, la « route de l'esclavage » désigne le trajet emprunté par les esclaves vers les navires négriers en direction de l'Amérique. Sur environ trois kilomètres, la route de l'esclavage est subdivisée en six principales étapes : la « Place CHACHA » ou « Place des enchères » ; « l'Arbre de l'oubli » ; « Case Zomai » ; « Mémorial du souvenir » encore appelé « Fosse commune » ; « Arbre du retour » et l'arrivée des esclaves à la plage pour départ pour l'Amérique. Cette dernière étape est matérialisée par « la porte du Non-Retour ». Il faut noter que ces sites (rénovés et en cours de rénovation pour certains) font partie de la liste des patrimoines de l'Unesco. Il ne serait point exagéré de dire qu'il faut se rendre sur ces lieux pour vivre les émotions que dégage l'histoire derrière ces pages de l'histoire africaine.

Place CHACHA ou Place des enchères

La place CHACHA désigne le marché où se vendait les esclaves venant de tous les horizons (**Photo 15**). Les esclaves étaient troqués contre des produits qualifiés de “pacotille” tels que : or, ivoire, miroir, épice... Après la vente, chaque esclave était marqué au fer chaud par une marque qui désignait son propriétaire.



Photo 15 : Place CHACHA (en rénovation)



Photo 16 : Maison de marquage au fer des esclaves

⌘ *Arbre de l'oubli*

A l'emplacement de cette statue de sirène avait été planté vers 1727, un arbre dénommé « arbre de l'oubli ». Ceci avait une fonction spirituelle dans la traite négrière. Ainsi, en route vers les navires négriers, les esclaves troqués marquaient ici un arrêt rituel. Ce rituel consistait à ce que les femmes et les hommes tournent autour de cet arbre sept et neuf fois respectivement. Le but était de faire oublier aux esclaves leur origine, identité culturelle, passé.



Photo 17 : *Emplacement de l'arbre de l'oubli*

⌘ *Case Zomai*

C'était sous le règne du roi AGADJA (1711– 1742) que la case hermétiquement fermée ou Case Zomai (là où la lumière ne s'y hasarde point) fût créée. Les esclaves troqués et dépourvus de leurs souvenirs y étaient emprisonnés pendant 3 à 4 mois en attendant l'arrivée des navires négriers. Cela les affaiblissait, désorientait et les rendait incapables de toutes sortes de fuite ou de soulèvement auxquelles ils pouvaient penser.



Photo 18 : *Etat des esclaves dans la case close*



Photo 19 : *Monument de la case close*

⌘ *Mémorial de souvenir (Fosse commune)*

A quelques mètres de la case Zomai se trouvait une grande fosse dans laquelle on jetait les cadavres des esclaves morts sous l'effet des conditions de détention (chaleur, stress) de la case close ainsi que les rebelles. Au milieu de l'emplacement de la fosse commune (**Photo 20**) est érigé un mur qualifié de « mur de lamentations » (**Photo 21**).



Photo 20 : Emplacement de la fosse commune



Photo 21 : Mur de lamentations

⌘ *Arbre du retour*

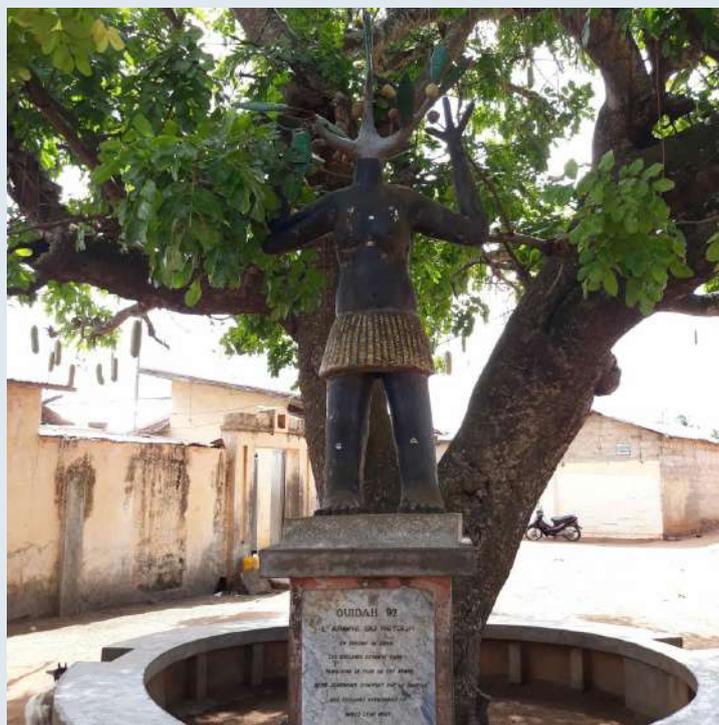


Photo 22 : Arbre de retour

A quelques mètres du mémorial de souvenir se trouve un arbre de plus de deux siècles (200 ans). Une fois sortis des cases closes, les esclaves s'arrêtaient au niveau de l'arbre et faisaient 3 fois le tour chacun. Ce rituel avait pour but de permettre à l'esprit des esclaves de revenir sur la terre de leurs ancêtres où qu'ils meurent ou quoi qu'il arrive.

✂ *Porte du Non Retour (en rénovation)*

La porte du non retour (**Photo 23**) est la dernière étape de la route de l'esclavage. Inaugurée en 1995, elle symbolise le passage des esclaves vers d'autres horizons et l'impossibilité pour eux de revenir sur leurs terres.



Photo 23 : *Porte du non retour*

✂ *Fort français et portugais*

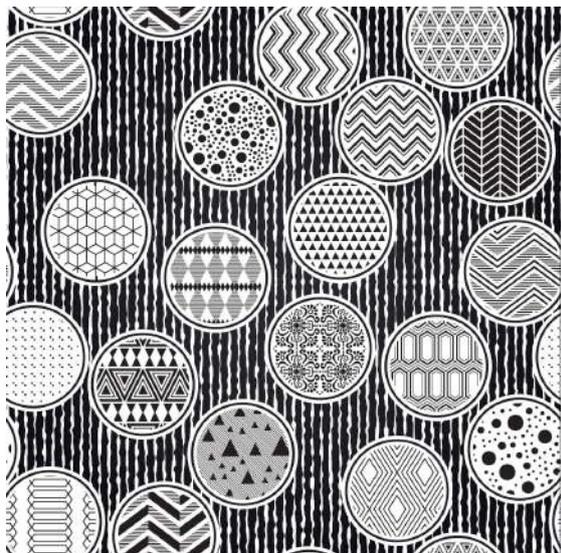
La ville de Ouidah comptait cinq forts à savoir : les forts portugais, anglais, français, danois et hollandais. Au lendemain de l'indépendance du Bénin en 1960, tous ces forts ont été brûlés. Le fort portugais est resté debout mais les archives ont toutes été détruites. En 1967, les portugais ont transformé le fort portugais en musée et l'ont enrichi avec des objets d'art et des documents (**Photo 24**). Le monument aux morts de Ouidah encore appelé "Fort français" rend hommage aux filles et fils combattants morts pour la liberté (**Photo 25**).



Photo 24 : *Fort portugais*



Photo 25 : *Fort français ou monument aux morts*



Cultes, rites et animations folkloriques des milieux adjacents du site Ramsar 1017

Les terroirs adjacents des mangroves portent un patrimoine culturel qui relate l'histoire des civilisations antérieures et traduit à juste titre les valeurs de ces milieux. Ce patrimoine regorge les danses, divinités (vodoun) et les cérémonies. De façon générale, il faut retenir que des fêtes et démonstrations sont données par les adeptes le 10 Janvier (journée nationale des religions traditionnelles au Bénin) de chaque année sur les lieux publics cibles (Exemple de la place CHACHA à Ouidah). Mais il faut souligner que les adeptes/familles concernés par les divinités organisent également des cérémonies spéciales selon les situations et les circonstances (purification, initiation, sacrifices, pour le plaisir des touristes...). Chaque divinité porte une histoire, un rôle et ses interdits.



Photo 26 : Divinité « Achina »



Photo 27 : « Fâ »



Photo 28 : Egungun



Photo 29 : Adeptes de la divinité « Dan »

La divinité « **Achina** » se porte sur la tête et les épaules. Le droit de la porter est déterminé par le rôle du porteur dans le couvent. « Dan ou Dan vodun » fait référence au dieu de la richesse.

« **Egungun** » représente l'esprit des morts, des revenants.

« **Fô** » désigne la géomancie.

Le tam-tam des orphelins est typique aux orphelins. Il est uniquement porté et tapé par ces derniers. Les orphelins de mère jouent avec la main gauche alors que ceux de père avec la main droite. La divinité « **Mami** » désigne le dieu de la richesse. Les adeptes ne portent que du blanc et sont les plus beaux et les plus parfumés. Concernant la divinité « **Kokou** », elle lutte contre la sorcellerie. Enfin, « **Zangbéto** », autrement appelé gardien de la nuit, assure la sécurité des biens dans la nuit. Mais il sort également dans la journée.



Photo 30 : Tam-tam des orphelins



Photo 31 : Adeptes de la divinité « Mami »



Photo 32 : Adeptes de la divinité « Kokou »



Photo 33 : Divinité « Lègba »



Photo 34 : Zangbéto



Photo 35 : Kpodji

La divinité « **Sakpata** » est le dieu de la variole ou de la rougeole. Elle lutte contre les mauvais esprits. Quant au « **Caléta** », il constitue l'un des principaux moyens de distraction dans la partie méridionale du Bénin. Importé du Brésil au milieu du XIXe siècle par des esclaves, il s'agit d'un groupe composé de chanteurs, des joueurs de divers instruments et des danseurs portant des masques. « **Lissa** » incarne les principes masculin et féminin.



Photo 36 : Adeptes de « Sakpata »



Photo 38 : Adeptes de Lissa



Photo 37 : « Kaléta ou Caléta »

Fête « NONVITCHA »

« NONVITCHA » est une fête culturelle de retrouvailles qui regroupe les Mina, Xwla et Pédah. Organisée à Grand Popo chaque année le jour de la pentecôte, elle représente un trait d'union et d'amour entre ces peuples. Elle revêt deux sens, à savoir, susciter l'implication et la mobilisation de ses communautés. Elle draine généralement une grande foule venue de divers horizons pour le spectacle.



Photo 39 : Siège fédéral de NONVITCHA à Grand Popo

Lâchers de tortues

C'est une pratique culturelle qui s'observe généralement les 10 Janvier de chaque année. Suite à la prière d'invocation des mannes des ancêtres, le grand dignitaire des religions endogènes lance les bébés tortues sur la plage de Grand Popo (**Photo 41**). Cette pratique constitue un moyen traditionnel de conservation de cette espèce menacée de disparition. Elle mobilise généralement une grande foule composée de touristes, curieux, chercheurs et autres personnes.



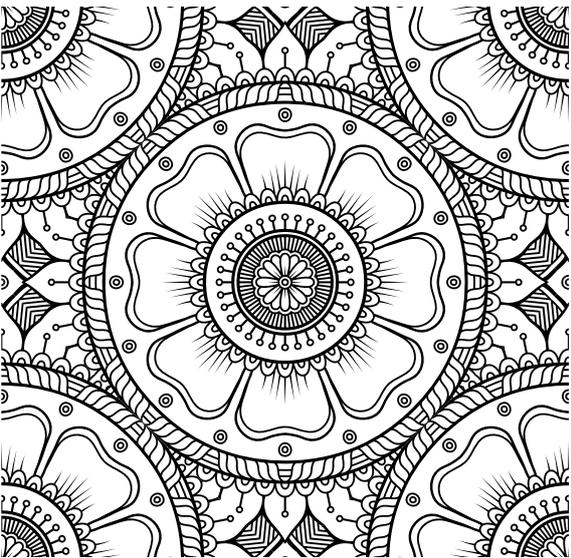
Photo 40 : Tortue terrestre sur la plage de Bopa



Photo 41 : Lâchers des tortues à Grand Popo sur la plage à Grand Popo



Photo 42 : Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) sur la plage à Grand Popo



Potentiel écotouristique des mangroves du site Ramsar 1017

Plans d'eau

Le site Ramsar 1017 est caractérisé par une série de plateaux entaillés par plusieurs cours d'eau qui forment un paysage morphologique constitué par un matériel sédimentaire argilo-sableux de couleur rouge, connu sous le nom de « terre de barre ». Ces plans d'eau représentent des atouts indéniables pour différentes activités liées à l'écotourisme (Photo 43). Elles sont favorables à la natation, la promenade sur l'eau, la baignade et la découverte des animaux tels que les poissons, singes, crocodiles...



Photo 43 : Cours d'eau des zones de mangroves

Mangroves et prairie marécageuse

Elles sont caractérisées par un environnement particulier et attrayant grâce à la variété incroyable de ses composantes physiques (paysages) et sa composition biologique (faune et flore). Les mangroves du Bénin sont un haut lieu de divertissement pour les touristes (généralement français) depuis quelques années. Elles sont des destinations touristiques qui présentent les composantes du modèle touristique adopté par la plupart des touristes occidentaux depuis des décennies. Il s'agit du modèle du Sea, Sand, Sex and Sun (Weaver *et al.*, 2004). La mangrove forme parfois une large plage de dense végétation où les chenaux de circulation sont entièrement fermés avec une phytodiversité constituée de *Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans*, *Dalbergia ecastaphyllum* et *Machaerium lunatum*. Elle héberge des ressources fauniques telles que les crocodiles, oiseaux, poissons, crustacés et plein d'autres animaux. Le statut d'écosystème intégralement protégé des mangroves fait qu'elles sont beaucoup moins enclines à la pression anthropique.



Photo 44 : Végétation des écosystèmes de mangroves



Photo 45 : Basse prairie à *Paspalum vaginatum*



Photo 46 : Racines échasses des palétuviers



Photo 47 : Aigrette ardoisée sur prairie marécageuse à Avlo



Photo 49 : Colonie de Sternes caugek (*Thalasseus sandvicensis*) à Grand Popo

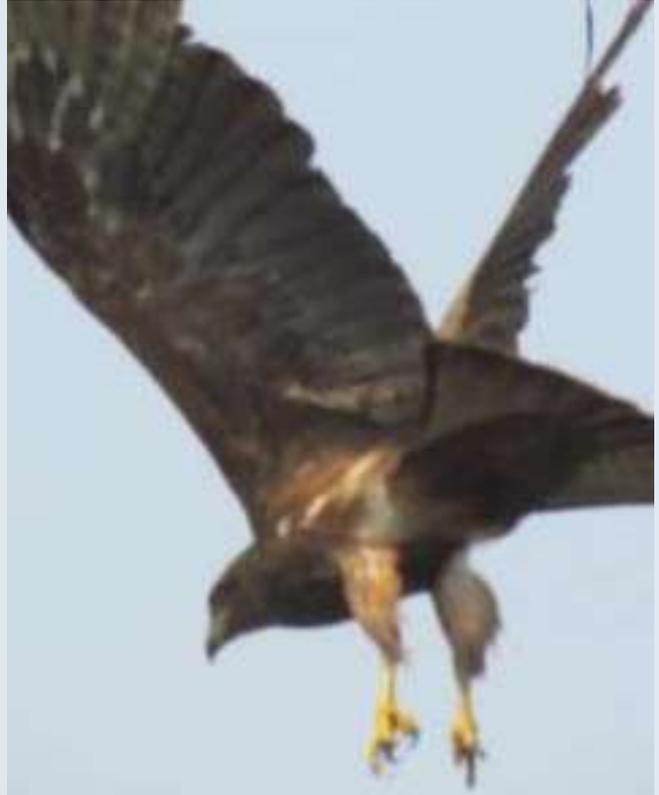


Photo 48 : Milan noir (*Milvus migrans*) à Kpétou



Photo 50 : Tortue Luth (*Dermochelys coriacea*)



Photo 51 : *Genetta genetta*

Bouche du Roy

La Bouche du Roy désigne le lieu où se jettent la lagune de Grand Popo, la lagune de Ouidah ainsi que le lac Ahémé dans l'océan Atlantique. Autrement dit, c'est le point de rencontre entre l'eau douce et l'eau de la mer. L'expression Bouche du Roy est une traduction erronée du nom portugais de cet endroit « La boca del Rio » (embouchure du fleuve). L'élément le plus captivant est l'acharnement de la mer sur l'entrée du lac avec de violentes et longues vagues et la partie intérieure du lac qui apparaît calme, bordée de végétation. Au crépuscule, les reflets du soleil sur le lac sont magnifiques et constituent un plaisir pour les yeux.



Photo 52 : *Bouche du Roy de Grand Popo*

Saliculture

La production du sel (saliculture) représente l'une des activités principales des femmes des zones côtières du Bénin. Du ramassage de la terre salée jusqu'à l'obtention du chlorure de sodium (sel) en passant par l'extraction de la saumure (**Photo 54**), la saliculture attire souvent la curiosité des touristes (nationaux et internationaux) qui viennent nourrir leur curiosité.



Photo 53 : Zone d'extraction de la saumure à Ouidah



Photo 54 : Dispositif traditionnel d'extraction de la saumure



Photo 55 : Foyer traditionnel de chauffage de la saumure



Photo 56 : Foyer solaire pour chauffage de la saumure

Pêche traditionnelle, plages et fumage de poisson

La pêche traditionnelle représente l'une des principales activités de subsistance des populations riveraines des mangroves. Elle est pratiquée à la fois sur la mer et au niveau des cours et plans d'eau des mangroves. Les produits de la pêche sont variés et incluent majoritairement les poissons, les mollusques et les crustacés. Du jet des filets à la capture des butins, mélangé aux fêtes et divertissements, les plages de la région côtière du Bénin offrent un univers sensoriel (scènes de plage) axé sur les 4 « S » (*sea, sand, sex, sun*).



Photo 57 : Piège à crabe bleu dans la mangrove



Photo 58 : Crabe bleu (*Callinectes sapidus*)



Photo 59 : Jet des filets à grande maille



Photo 60 : Plage de Grand Popo



Photo 61 : Scène de plage à Grand Popo



Photo 62 : Dispositif traditionnel de fumage de poisson



Photo 63 : Dispositif de fumage utilisant l'énergie solaire

📌 Maraichage et élevage des bovins dans les cocoteraies

En dehors de la pêche, les populations riveraines des mangroves s'adonnent également aux activités maraîchères ainsi que l'élevage. Dans la perspective de réduire la pollution des eaux de mangroves par les produits chimiques issus des engrais chimiques, les maraichers accompagnés des institutions de conservation, ont mis en place un système de fabrication du compost à base des résidus de récolte, les feuilles, la bouse de vache (**Photo 64**)... La production maraîchère regroupe les spéculations telles que les légumes feuilles, l'aubergine, le melon, l'oignon (*Alium cepa*), la tomate (*Lycopersicom esculentum*), le piment (*Capsicum frutescens*), la carotte (*Daucus carotta*), la pastèque (*Colocynthis citruldus*), etc. Quant à l'élevage, il demeure encore une pratique traditionnelle dans les localités riveraines. Le type d'élevage captivant dans la zone est celui des bovins sous les cocotiers à

Ouidah (**Photo 67**). Les animaux sont laissés en pâture sous les cocotiers sous le contrôle d'un bouvier. C'est une forme de système agroforestier dans lequel les cocotiers offrent une zone de microclimat favorable et du pâturage aux animaux qui en retour leur procurent des matières organiques.



Photo 64 : Compostage



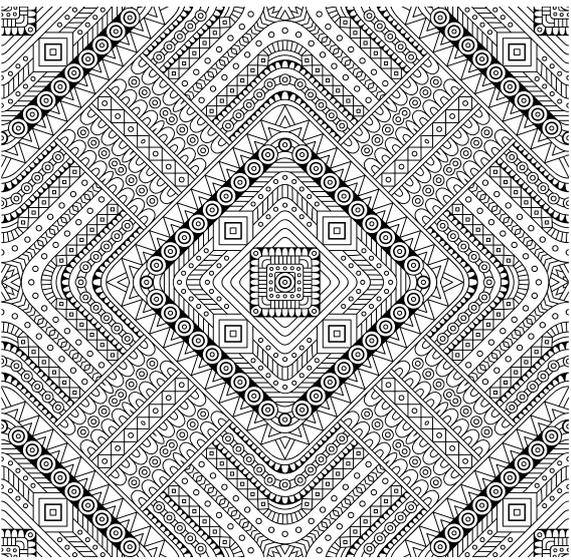
Photo 65 : Arrosage des planches



Photo 66 : Pastèque (*Colocynthis citruldus*)



Photo 67 : Elevage des bovins sous les cocotiers à Ouidah



Établissements d'hébergement, de relaxation et de restauration

Les zones adjacentes du site Ramsar 1017 regorgent plusieurs hôtels, des établissements de relaxation et de restauration. On les rencontre dans les villes d'Abomey-Calavi, Ouidah, Comé, Grand Popo, Kpomassè et Bopa. La capacité d'accueil varie par établissement. Les prix des nuitées par chambre dépendent du type d'hôtel et des services offerts. La majorité des hôtels est équipée des salles de conférence, piscines, des aires de distraction et plein d'autres choses susceptibles de rendre le séjour inoubliable pour les touristes. Les milieux ruraux offrent parfois de l'hébergement non-marchand pour les touristes. Les populations rurales sont souvent animées d'un sentiment de joie et d'accueil à la vue des touristes. Outre les établissements d'hébergement, on y rencontre également des restaurants. Ces restaurants offrent une multitude de plats allant des plats locaux, africains aux plats occidentaux. Ils se localisent à la fois en ville et dans les milieux ruraux. Les prix des mets dépendent des localités et du type de plats proposés.



Photo 68 : Piscine d'hôtel à Ouidah



Photo 69 : *Domaine de restauration dans un hôtel de Ouidah*



Photo 70 : *Zone de relaxation donnant vue sur la mer à Ouidah*



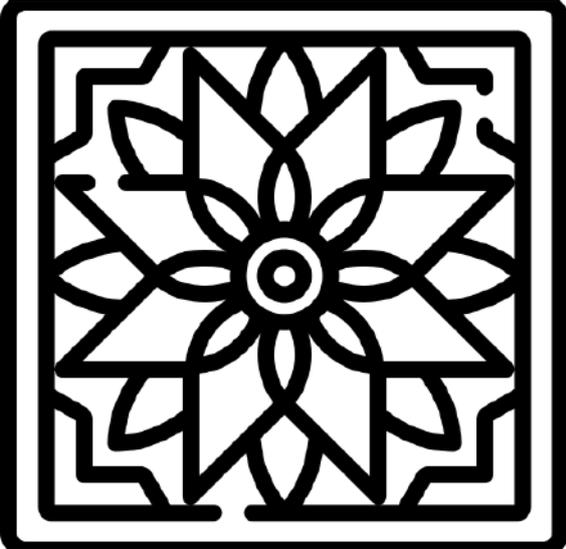
Photo 71 : *Centre culturel de Rencontre Internationale à Ouidah*



Photo 72 : Jardin fort français

Tableau 1 : Quelques Hôtels, Auberges et Restaurants

Structure	Ville
Hôtel Casa d'Italia	Abomey-Calavi
Auberge New-Dealy	Abomey-Calavi
Centre de loisirs le Palenque	Abomey-Calavi
Ganna hotel	Grand Popo
Hôtel-Restaurant Centre nonvignon	Grand Popo
Hôtel la Maison blanche	Grand Popo
Bar les trois paillote	Grand Popo
Hôtel les Alizés du lac	Grand Popo
Structure	Ville
Hôtel-Restaurant Villa karo	Grand Popo
Hôtel-Restaurant Saveurs d'Afrique	Grand Popo
Auberge Tropical Beach	Grand Popo
Restaurant Hakuna-Tahata	Grand Popo
Auberge Espagnole	Grand Popo
Diaspora hôtel	Ouidah
Hôtel La Casa Del Papa	Ouidah



Conclusion

*L*es mangroves du site 1017 du Bénin et les zones adjacentes disposent de nombreux potentiels touristiques à valoriser pour le plaisir des touristes et le développement local. Elles bénéficient de plusieurs atouts naturels, culturels et historiques à exploiter pour un développement socioéconomique prenant en compte le tourisme et la conservation des mangroves. L'implication des populations riveraines doit être l'axe central autour duquel devront s'organiser les activités écotouristiques pour le développement du tourisme et la gestion durable des mangroves.

Références bibliographiques

- **Bamba, L., Kouadio, A.K., Aphing-Kouassi, N.G., Anoh, P.K.**, 2019. Valorisation du potentiel touristique de l'espace rural dans la région de la BAGOUE (CÔTE D'IVOIRE): Cas du Département de BOUNDIALI. *Espace Géographique et Société Marocaine* 30, 77-96.
- **CES**, 2010. La contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise. http://cesbenin.org/pu-blic/images/ressource/cesbenin-11092012142141-rapport_ces_benin_tourisme.pdf. Conseil Economique et Social (consulté le 15/05/2022).
- **Chaboud, C., Méral, P., Andrianambinina, D.**, 2004. L'écotourisme comme nouveau mode de valorisation de l'environnement: diversité et stratégie des acteurs à Madagascar. *Mondes en Développement* 32 (1), 11-32.
- **Dournel, S.**, 2017. Tourisme de nature ou tourisme durable en région Centre- Val de Loire. Une approche bibliographique, Rapport, Université François-Rabelais de Tours, 91p.
- **ECo-BENIN**, 2021. Résumé du projet Mangroves Economie. <https://www.ecobenin.org/resume-du-projet-mangroves-economie/> (consulté le 25/05/2022).
- **Giri, C., Long, J., Abbas, S., Murali, R.M., Qamer, F.M., Pengra, B., Thau, D.**, 2015. Distribution and dynamics of mangrove forests of South Asia. *J. Environ. Manag.* 148, 101-111.
- **Jonathan, A.**, 2009. Les modalités et applications touristiques dans la mangrove caribéenne ; études de cas aux Antilles françaises et en Jamaïque. Mémoire de Master, Université Libre de Bruxelles, Belgique. 102 p.
- **Kiki, Y. D. L., Mouzoun, S., Loughbégnon, O. T., & Vissin, W. E.** (2020). Valorisation des potentialités biologiques pour la promotion d'un écotourisme durable dans la zone côtière du site Ramsar 1017 au Sud-Ouest Bénin : cas des espèces aviaires et tortues marines. *International Journal of Sciences and High Technologies*, 19(1), 66-77.

- **OMT**, 2005. La gestion de la saturation touristique des sites naturels et culturels, Edition de l'Organisation Mondiale du Tourisme. 137 p.
- **Padonou, E.A., Gbaï, N.I., Kolawolé, M.A., Idohou, R., Toyi, M.**, 2021. How far are mangrove ecosystems in Benin (West Africa) conserved by the Ramsar Convention? *Land Use Policy* 108, 105583.
- **Principaud, J.P.**, 2004. Le tourisme international au Bénin: une activité en pleine expansion. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 57(226-227) : 91-216.
- **Ramsar**, 2012. Destination zones humides pour un tourisme durable, Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides, Gland, Suisse, & Organisation mondiale du tourisme (OMT), Madrid, Espagne. 78 p.
- **Sinsin, B., Assogbadjo, A.E., Tente, B., Yo, T., Adanguidi, J., Lougbegnon, T., Ahouansou, S., Sogbohossou, É., Padonou, E., Agbani, P.**, 2018. Inventaire floristique et faunique des écosystèmes de mangroves et des zones humides côtières du Bénin. FAO, Bénin,
- **Sokpon, S.M.B.F., Biaou, S.S.H., Assede, E.S.P.**, 2018. Opportunité de valorisation de l'écotourisme à Boukoumbé au Nord Bénin, Afrique de l'Ouest. *Annales de l'université de Parakou* 8 (1), 37-44.
- **Tardif, J.**, 2003. Écotourisme et développement durable. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement* 4 (1).
- **UNWTO**, 2015. *Tourism Highlights, 2015 Edition*. <http://www.e-un-wto.org/doi/book/10.18111/9789284416899>. United Nations World Tourism Organization (consulté le 10/10/2022).
- **Weaver, D.B.**, 2004. Manifestations of ecotourism in the Caribbean", in *Tourism in the Caribbean; trends, development, prospect* ; sous la direction de David Timoty Duval, Routledge, London, UK, pp. 172-186.

Le projet "Énergie solaire et biotechnologies pour les femmes entrepreneurs dans les mangroves du site Ramsar 1017 au Bénin (SEWomen)" vise à contribuer à l'adoption à grande échelle des technologies propres et protectrices de l'environnement pour les femmes entrepreneurs dans les régions des mangroves du Bénin.

Le projet a pour objectif de créer des entreprises durables et respectueuses de l'environnement pour les femmes en développant la technologie des foyers solaires pour la production de sel et le fumage du poisson ainsi que la production et l'utilisation du compost pour le maraîchage. Ces trois activités (production de sel, fumage du poisson et maraîchage) constituent les trois principales activités génératrices de revenu exercées par les femmes dans cette région du Bénin.

Ces activités utilisent principalement comme source d'énergie le bois de chauffage et le charbon de bois, avec des effets néfastes sur les revenus engrangés par les femmes, leur santé et l'environnement. En moyenne, 8,21 m³ de bois de chauffage et 23,19 kg de charbon de bois ont été consommés par habitant en 2018 dans les zones de mangroves du Bénin. Les besoins en bois seraient de 18.86 hm³ pour le bois de chauffage et de 53271.485 tonnes pour le charbon de bois à l'horizon 2027 dans les zones de mangrove. L'énergie solaire permettrait de répondre à ces besoins énergétiques et de sauver les écosystèmes de mangroves ainsi que le temps alloué aux femmes pour la collecte du bois et l'exposition à la chaleur et à la fumée.



- Juillet 2022 -